

novembre 2011

# DECINES

magazine

N°306

mensuel municipal d'information



GROS PLAN

p.15



## Conseil de développement

Réfléchir la ville de demain



Agenda 21 :  
à vous de jouer !

## > Juste un mot

### Infos VAE

Sans diplôme, l'expérience professionnelle n'est pas toujours reconnue. Une solution : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).  
Réunions d'infos, les 7 et 21 novembre, de 14h à 16h, au CIO, place Henri Barbusse.  
**04 78 49 23 54.**

## Nouveaux venus

### Le Dû'O

Restaurant (ancienne-ment Le Pichet)

13, rue de la République  
04 78 49 81 24.



### Sation Pizza



Restauration rapide  
43, avenue Jean Jaurès  
04 72 460 460.

## > Clic clac

### Les entreprises à l'heure durable

Dans le cadre de la construction de l'Agenda 21, une matinée de réflexion a été organisée à la Maison de l'Emploi avec une vingtaine d'entreprises locales. Certains sont venus avec leurs expériences (vélos électriques, éclairage écologique...), d'autres avec leurs questions, leurs projets. Tous se reverront début 2012 pour poursuivre la réflexion.

**IFRA** L'Institut de Formation Rhône-Alpes lance des modules de formation pour les employés à domicile.

# La formation, un droit pour tous

**L**orsque l'on est salarié, on a « tous les mêmes droits en termes de formation professionnelle. Mais cela, beaucoup de gens l'ignorent ou n'osent pas le demander, notamment les personnes embauchées par des particuliers ». Ce constat, Catherine Boudaud, coordinatrice Ifra à Décines, le fait depuis plusieurs années. C'est pourquoi, dans le cadre de l'obtention en début d'année du label Fepem (Fédération des Particuliers Employeurs), l'Ifra a décidé de s'engager dans une campagne de formation auprès des employés à domicile.



L'accompagnement des personnes handicapées est l'un des volets de ces formations dédiées aux emplois de la famille.

### Aide à la personne

Mais pas seulement. Ces programmes concernent tout public travaillant dans les métiers d'aide à la personne (salariés de maisons de retraite, crèches, jardins...). Au total, 11 modules de 20 à 24 heures de formation sont proposés sur différents thèmes : entretien du linge et techniques de repassage, relation et communication avec les personnes âgées ou dépendantes, savoir utiliser internet, contes et histoires à raconter,

organiser son activité auprès de plusieurs employeurs, etc. Un moyen de valoriser son CV et d'étendre son champ de compétences.

### Prise en charge complète

Et cela, sans aucun frais. En effet, le salarié continue de percevoir son salaire et un remplacement est trouvé, si l'employeur le souhaite. En contrepartie, ce dernier s'engage à avancer le salaire du remplaçant, qui lui sera ensuite remboursé dans les plus brefs délais. Concernant les dates de ces formations, elles ne sont pas encore définies précise Catherine Boudaud : « Nous nous adapterons aux demandes et aux impératifs des salariés pour pouvoir fixer un calendrier ». ♦



23 septembre

Vous travaillez pour un particulier ou vous êtes salarié dans le domaine de l'aide à la personne ? Si vous avez besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de valoriser votre expérience, contactez Catherine Boudaud au **04 72 93 39 00**, par mail à **ifra.c.boudaud@orange.fr**, ou en vous rendant directement dans les locaux de l'IFRA à la **Maison de l'Emploi, 11, avenue Jean Jaurès**.